



Nantes, le 28 juillet 2020

**AVIS DE RECRUTEMENT  
PAR LA VOIE CONTRACTUELLE  
D'UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ  
POUR L'ACCÈS AU GRADE  
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE  
DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER  
DANS LES SERVICES DECONCENTRÉS  
DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
EN RÉGION PAYS-DE-LA-LOIRE**

En application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, le recrutement par la voie contractuelle d'un adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer (catégorie C) est organisé, au titre de l'année 2020.

**LOCALISATION DU POSTE A POURVOIR** : Tribunal administratif de Nantes (Loire-Atlantique)

**FONCTIONS**

La fiche de poste correspondante est en ligne sur le site INTERNET de la préfecture de la Loire-Atlantique.

**CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER**

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouir des droits civiques ;
- se trouver en possession d'un casier judiciaire dont les mentions portées sur le bulletin n° 2 ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- ne pas appartenir à un corps ou cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques ;
- se trouver en position régulière au regard du Code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.



# PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des ressources  
Humaines et des moyens

## CONSTITUTION DU DOSSIER

1/ le **formulaire d'inscription** à compléter comprenant notamment la description de l'expérience et des motivations du candidat,

2/ **les pièces suivantes :**

- une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- un état signalétique des services militaires ou une pièce constatant la situation au regard du code du service national ;
- la photocopie des attestations de travail, le cas échéant ;
- une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques ;
- la notification CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé.

**Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.**

## RETRAIT DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION

⇒ **par téléchargement :**

**[www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)**

Rubrique : Publications – recrutement par voie de concours et sans concours –  
recrutement direct de travailleurs handicapés sur un emploi administratif

OU

⇒ **par courrier adressé à :**

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES  
A l'attention de Mme Claudine VALSON  
6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111  
44041 NANTES Cédex**

en joignant une enveloppe format A4, affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 100 g (libellée aux nom et adresse du candidat).

Pour tout complément d'information : [pref-concours@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-concours@loire-atlantique.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des ressources  
Humaines et des moyens**

**DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES**

Les candidats transmettront **uniquement par courrier postal**, du **3 août au 3 septembre 2020 inclus**, le cachet de la poste faisant foi, leur dossier de candidature complet à l'adresse suivante :

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES  
A l'attention de Mme Claudine VALSON  
6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111  
44041 NANTES Cédex**

Un accusé réception leur sera adressé.

**MODALITES D'ORGANISATION DU RECRUTEMENT**

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission composée d'au moins trois membres du service recruteur. La commission procédera à une présélection parmi les candidatures déposées.

Les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien de recrutement d'une durée de 15 minutes.

A l'issue des entretiens, la commission arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur des ressources humaines  
et des moyens

**Patrick Balsa**